

Mixité ?

Dans tout le pays, avec l'aide de subventions, les bailleurs préfèrent démolir les HLM ou les vendre par appartements que de les rénover. Les bailleurs préfèrent construire des logements sociaux à loyer une fois et demi les loyers de HLM comme La Daunière et bien sûr, ils augmentent les loyers. Le relogement des personnes habitant des bâtiments

détruits devient difficile, et n'est possible que dans les bâtiments existants. Les familles les plus modestes seraient ainsi regroupées. Des élus osent appeler ça : « Mixité sociale » ! La diminution des logements HLM va allonger les files d'attente. Ces démolitions concernent tout le monde.

Trop de HLM ?

La conférence intercommunale du logement des vingt-quatre communes Massy/Les Ulis estime qu'il y a pénurie de logements sociaux face à une demande croissante. Le '1%' patronal du 91, a constaté une augmentation de 10% de demandes dans le secteur social. La SNL 91, qui aide et loge des personnes sans logement, indique que les bailleurs ont attribué 250 logements pour des familles prioritaires alors qu'ils devaient en proposer 677. Des personnes vivent dans des cabanes à Palaiseau et Massy. La fondation

Emmaüs note que 5 à 6 millions de personnes attendent aujourd'hui un logement décent. Elles vivent à la rue, dans des hôtels meublés ou victimes de marchands de sommeil, en situation d'hébergement et donc de sur-occupation, naviguant de foyer d'hébergement en foyer d'urgence... **Diminuer le nombre de logements HLM sur la ville ?** Alors qu'il faudrait au niveau national :

UN PLAN D'URGENCE DE CONSTRUCTION EN MASSE DE LOGEMENTS SOCIAUX DE QUALITE



***Ne pas
perdre de
plumes et***



Logement et projet de constitution européenne

Le droit à un logement décent, est un droit acquis de haute lutte en Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Luxembourg, Italie, Irlande, Pays-bas, Portugal, Suède. **Il ne figure nulle part dans la future constitution européenne.** L'union européenne ne reconnaîtra donc pas ce droit au logement.

Le gouvernement prépare le terrain et s'attaque au droit au logement. Il se désengage et abandonne une politique nationale du logement. Il transfère aux communes, aux institutions du « 1% », aux propriétaires privés, les responsabilités de l'État sans obligations de résultats. Il casse le droit au logement.

Faire appliquer ce droit en France n'est déjà pas facile actuellement, mais s'il est supprimé, la bataille sera encore plus difficile face à la liberté du commerce.

Ligue Communiste Révolutionnaire - section de Massy-Palaiseau

Tél : 06 85 02 17 51

site Internet : www.lcrmassypalaiseau.chez.tiscali.fr